

L'an mil huit cent quatre-vingt quatre, le  
 dix fevres, le conseil municipal de la Com de  
 Couberc est réuni au lieu ordinaire de ses seances pour  
 sa sessi<sup>o</sup>n ordinaire de fevris sous la presidence de M. Chesne-Maire.

Etait present, Radaille, adjoint, Campot, Dallaud,  
 Duchet, Briot Thomas et Chesne-Maire.

Il a été procede a l'electio<sup>n</sup> d'un secretaire pris dans le  
 sein du conseil, M. Campot, ayant obtenu la majorite des  
 suffrages a été nommé ce qui il a accepte.

M. Chesne-Maire soumet au conseil une demande de prime  
 Delay paye, classe 1883, tendant a obtenir un deserv  
 service militaire, comme soutien de famille; son frere  
 est un infirme a la jambe ce qui le empêche de travailler  
 facilement.

Le conseil apres examen et d'avis qu'il soit fait  
 droit a la demande ci-dessus.

Fait et delibere joint, mois et an sus dit et ont signe  
 les membres presants.

Chesne-Maire  
 1884

Dallaud

Briot Thomas

Duchet

Campot

Radaille



Même séance.

M. Le Maire propose au conseil de passer un délibératif pour régulariser le paiement d'une somme de cinquante francs qui a été fait au nom du sieur Conchon, choisie à l'Assemblée et afin de pouvoir permettre à M. le Receveur la régularisation de ses écritures.

Le Conseil après examen, le conseil accepte la proposition de M. le Maire et vote le paiement des cinquante francs et prie M. le Maire de vouloir bien accepter et approuver la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an sus dits et ont signé les membres présents.

Campot
Deland
Brot Thomas
Duchet  
Theorie
B. Buisson

Même séance.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de demander à M. le Maire de donner des ordres afin de faire terminer le chemin vicinal N° 2 de Rézel à Rochebaucourt, attendu qu'il doit y avoir des fonds pour ce travail.

Le Conseil après délibération, accepte la délibération proposée de M. le Maire et prie M. le Maire de faire droit à sa demande en voulant bien approuver la présente délibération.

Campot
Brot Thomas
Deland
Duchet  
Theorie
B. Buisson

Même séance.

M. Le Maire soumet au conseil municipal un avis de M. le Directeur primaire qui s'est tenu à Comberis, lundi dernier, relativement au terrain qui se trouve devant la maison d'école.

M. le Directeur a proposé à M. le Maire de prendre une bande de terrain touchant la maison d'école dans toute sa longueur, la largeur de cette bande qui sera de quatre mètres.

Le conseil après examen et délibération, accepte la proposition de M. le Directeur et prie M. le Maire de vouloir bien accepter la présente délibération et demander que l'usage restant soit accordé comme place publique.

Campot
Brot Thomas
Deland
Duchet
Theorie  
B. Buisson